

847

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de résolution de M. Paul DOUMER et un grand nombre de ses collègues, tendant à la création d'une Commission d'enquête sur les faits de la guerre. (N° 33, séance 1919).

(Nommée le 11 février 1919.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : Alexandre BÉRARD.  
2<sup>e</sup> — Comte d'ALSACE, prince d'HÉNIN.  
3<sup>e</sup> — HERVEY.  
4<sup>e</sup> — DE SELVES.  
5<sup>e</sup> — Paul DOUMER.  
6<sup>e</sup> — MILLIÈS-LACROIX.  
7<sup>e</sup> — JÉNOUVRIER.  
8<sup>e</sup> — SABATERIE.  
9<sup>e</sup> — Ch. DEBIERRE.

1871



1871

1871

1871

4  
Séance du 11 février 1919

La commission nomme	Président	M. Doumer
	Secrétaire	M. Hervey
	Rapporteur	M. Jenouvrier

La proposition de résolution est adoptée sous la forme suivante :

Le Sénat décide de nommer ~~un~~ une commission d'enquête sur les faits de la guerre. Cette commission, élue dans les bureaux, est composée de 36 membres.

Elle ne devra recueillir aucun témoignage avant la signature du décret mettant fin aux hostilités.

Le Président



Le Secrétaire

